

RÉUNION SÉJOUR MONTAGNE

préambule

point sur les différents documents : doc inscription, règles de vie signées, attestation assurance scolaire en cours de validité fournie

ALLER : MÉZIDON - CHÂTEL	RETOUR CHÂTEL - MÉZIDON
DÉPART LE DIMANCHE 15 MARS RDV À 4H00 DU MATIN sur le parking du gymnase Eugène Moulin	DÉPART DE CHÂTEL le Vendredi 20 mars vers 20H après manger/ ARRIVÉE prévue à Mézidon le samedi 21 mars à 7H30 du matin. Parking du gymnase Eugène Moulin.
ARRIVÉE À CHÂTEL VERS 16H	

BAGAGES PAR ENFANT

1 SEULE VALISE !!!!!!!

+ un sac à dos pour transporter le pique-nique que votre enfant pourra garder dans le bus.

MATERIEL DE SKI

Une liste vous a été fournie avec le matériel nécessaire.

Le casque de ski est fourni sur place.

CRÈME SOLAIRE OBLIGATOIRE !!!! Pensez aussi au baume à lèvres pour la montagne.

RAPPEL DES RÈGLES INCONTOURNABLES : extrait du document « règles de vie – Séjour Montagne » que avez tous signé lors de votre inscription :

- = être à l'heure à tous les rendez-vous (lever, repas, départ au ski, réunions...)
- = les cours de ski sont obligatoires !
- = respecter le personnel du centre et de la station, les locaux, la nourriture
- = ne pas s'isoler ou sortir seul

Conditions indispensables à une pratique obligatoire régulière et intensive du ski :

- = bien s'alimenter à tous les repas (présence obligatoire) : accepter ce qui est proposées et manger de façon équilibrée (ne pas grignoter des chips et des bonbons entre les repas)
- = bien dormir et RESPECTER LE SOMMEIL DES AUTRES. Les horaires de coucher et d'extinction des feux devront être impérativement respectés.

SE PROTEGER...

= **DU FROID** : bien se couvrir même s'il fait bon au départ. La montagne réserve ses surprises (vent glacial en altitude, changement de temps, baisse rapide des températures)

= **DU SOLEIL** : mettre de la crème solaire avant CHAQUE départ et avoir ses lunettes ou masque pour protéger ses yeux même s'il n'y a pas de soleil.

= **DES RISQUES D'ACCIDENT** : gants DE SKI obligatoires, port du casque obligatoire.

RAPPEL CONCERNANT L'UTILISATION DU TÉLÉPHONE PORTABLE ET AUTRES « ÉCRANS »

Dimanche à l'arrivée au chalet, les élèves pourront appeler pour prévenir leurs parents. Ensuite, les portables, tablettes et autres « écrans » seront conservés par les enseignants.

Mercredi, après le ski ils récupéreront les portables pour donner des nouvelles avant de les restituer aux enseignants.

Vendredi soir les portables pourront être mis en charge. Les élèves pourront les conserver avec eux durant le trajet retour. Ils s'en serviront notamment pour prévenir les parents d'une heure d'arrivée plus précise.

ARGENT DE POCHE

Les élèves peuvent emporter un peu d'argent de poche avec eux. Nous irons au village pour acheter des souvenirs pour ceux qui le souhaite.

ATTENTION : PRÉVOIR 6€ pour la médaille en fin de semaine pour ceux qui la souhaite. (flocon, 1ère étoile...) C'EST UN EXCELLENT SOUVENIR !

POINT SUR LA VIE COLLECTIVE

- respect des heures de repas, de rendez-vous et de coucher
- respect du SOMMEIL DES AUTRES
- respect des locaux, autres usagers des locaux, de l'environnement montagnard, des moniteurs, du personnel du chalet.
- durant le transport en car : port d'un casque ou oreillettes pour écouter de la musique, calme, port de la ceinture, ne pas manger dans le car
- la vie en dehors de chez soi nécessite de s'adapter !
- dans le chalet les élèves se déplacent EN CHAUSSONS OBLIGATOIREMENT !

LES MÉDICAMENTS

Les élèves qui prennent un traitement médical doivent **ABSOLUMENT FOURNIR LA PRESCRIPTION MÉDICALE** sans quoi aucun médicament ne pourra être administré.

LES COURS DE SKI

= encadrement 2 moniteurs ESF et 3 enseignants d'EPS assurent les cours + 2 enseignantes accompagnatrices renforcent l'encadrement

= horaire des cours : 9H-11H et 15H-17H tous les jours du lundi au vendredi.

Tous les repas sont pris au chalet.